

Contribution à la connaissance de Tahar el-Haddad (1899-1935)

Noureddine Sraieb

Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, Année 1967, Volume 4, Numéro 1
p. 99 - 132

[Voir l'article en ligne](#)

Page 99 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DE TAHAR EL-HADDAD (1899-1935)

« La plus mauvaise des littératures, c'est celle des littérateurs des Tours d'ivoire. Le véritable écrivain est celui qui est influencé par le milieu dans lequel il vit, qui comprend les données sociales qui l'entourent, qui travaille à leur transformation et contribue à les rendre bonnes quand elles étaient mauvaises, meilleures quand elles étaient bonnes.

« Le véritable écrivain, c'est celui qui suit le courant de l'histoire. Il n'est ni « étranger » dans sa société, ni « émigré » dans son propre pays. Il ne nie pas son humanisme car la littérature n'est pas seulement formelle, elle est forme et sujet...

« Par conséquent, l'écrivain a une responsabilité dans la société... »¹.

Ce débat prend une ampleur tout à fait particulière dans des sociétés assujetties à des régimes qui leur sont étrangers, soumises à à des courants d'opinion différents, inquiètes de leur avenir.

Si certains écrivains n'ont pas eu conscience de la gravité de leur situation, d'autres se sont engagés par leurs écrits ou par leurs actes dans la lutte. C'est l'un des visages, qui nous paraît des plus représentatifs de la Tunisie, que nous nous proposons de faire connaître aux francophones car, très peu d'historiens de la Tunisie lui ont accordé la place qu'il méritait : il s'agit de Tahar al-Haddad. Nous ne prétendons pas pour autant étudier dans sa totalité son œuvre et sa pensée. Un problème fondamental demeure non résolu, c'est celui du recensement de l'œuvre de l'auteur éparpillée dans les divers journaux²; d'autre part, certains points biographiques restent incon-

1. CHEMLI (Monji). *At-Ta'rif bi-raïd maghbûn : at-Tâhir al-H'addâd* (Connaissance d'un précurseur méconnu : Tahar Haddad). *At-Tajdid*, (4), 15 mai 1961, p. 7, 1^{re} année.

2. Un travail appréciable a été fait dans ce sens par Mohammed Marzouqui et Jilani Ben Hadj Yahya. « *Aṭ-Ṭâhir al-H'addâd. H'ayâtuḥ turâthuh* » (Tahar Haddâd, sa vie, son œuvre), Tunis, Maison Bouslama, 1963, 300 p.